

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AMR 41/036/2006

Londres, le 26 juillet 2006

AU 202/06

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / MENACES

MEXIQUE Manuel Gómez Hernández (h), défenseur des droits humains

Manuel Gómez Hernández a reçu des menaces, émanant d'un juge de la municipalité de Zinacantán, semble-t-il, qui visaient à lui faire mettre un terme à ses activités légitimes et pacifiques de défenseur des droits humains. Amnesty International craint qu'il ne soit en danger.

Manuel Gómez Hernández, membre de la communauté indigène tzotzil, travaille au *Centro de Derechos Humanos Fray Bartolomé de Las Casas* (CDHFBC, Centre des droits humains Frère Bartolomé de Las Casas), une organisation de défense des droits humains située dans la ville de San Cristóbal de Las Casas (État du Chiapas). Il s'occupe notamment de conseiller des personnes qui se présentent à l'organisation pour demander de l'aide au sujet de questions relatives aux droits humains.

Selon certaines sources, le 17 juillet, vers 21 heures, Manuel Gómez Hernández était chez lui, à San Cristóbal de las Casas, quand il a reçu un appel téléphonique d'un homme qui lui a dit : « *Manuel, je te préviens. Ne te mêle pas du problème de Zinacantán. Il s'agit d'une affaire de famille. Si tu intervies dans cette affaire, tu en paieras les conséquences.* » Quand Manuel Gómez Hernández a répondu qu'il ne voyait pas de quoi il s'agissait, son interlocuteur l'aurait menacé en ces termes : « *Nous savons que tu travailles là-bas ; si nous le voulons, nous pouvons t'avoir à tout moment, alors fais bien attention.* » Avant de raccrocher, cet homme aurait dit à Manuel Gómez Hernández qu'il s'appelait « *Germán* » et qu'il était juge dans la municipalité de Zinacantán.

Ces menaces pourraient être liées au travail que Manuel Gómez Hernández a effectué pour le CDHFBC sur une affaire survenue à Zinacantán. Par le passé, il a déjà fait l'objet de tentatives d'intimidation et d'agressions en raison de ses activités en faveur des droits humains.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Au Mexique, les défenseurs des droits humains sont souvent la cible de menaces, de harcèlement et de campagnes de diffamation, émanant notamment des autorités des différents États et des municipalités. Les responsables sont rarement identifiés ou traduits en justice, essentiellement parce que les enquêtes officielles sont inefficaces. Par ailleurs, les autorités mexicaines se montrent rarement déterminées à apporter leur soutien aux activités légitimes des défenseurs des droits humains dans le pays.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- faites part de votre inquiétude pour la sécurité de Manuel Gómez Hernández, qui aurait reçu des menaces par téléphone le 17 juillet, émanant semble-t-il d'un juge de la municipalité de Zinacantán ;
- demandez que soit menée dans les meilleurs délais une enquête impartiale et approfondie sur cet appel téléphonique, que les conclusions de ces investigations soient rendues publiques et que le ou les responsables présumés soient traduits en justice ;
- exhortez les autorités à veiller à ce que Manuel Gómez Hernández ne soit plus la cible d'actes d'intimidation liés à ses activités de défenseur des droits humains ;
- cherchez à obtenir l'assurance qu'il bénéficiera d'une protection conforme à ses souhaits ;

- rappelez aux autorités que la Déclaration des Nations Unies sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l' homme et les libertés fondamentales universellement reconnus proclame la légitimité des activités des défenseurs des droits humains et leur droit de mener celles-ci sans restriction ni crainte de représailles.

APPELS À :

Gouverneur de l'État du Chiapas

Lic. Pablo Salazar Mendiguchía

Gobernador del Estado de Chiapas,

Palacio de Gobierno, Primer 1, Col. piso, Centro 29000, Tuxtla Gutiérrez, Chiapas, Mexique.

Fax : + 52 961 61 209 17/ 256 18 (si une personne décroche, veuillez dire : "Tono de fax, por favor")

Courriers électroniques : secpart@prodigy.net.mx

Formule d' appel : *Estimado Sr. Gobernador / Monsieur le Gouverneur,*

Procureur général de l'État du Chiapas

Lic. Mariano Herrán Salvatti

Fiscal General de Justicia del Estado de Chiapas

Libramiento Norte s/n, tercer nivel, Colonia Infonavit « El Rosario », CP 30064

Tuxtla Gutiérrez, Chiapas, Mexique

Fax : + 52 961 61 657 24

Courriers électroniques : fiscaliachiapas@prodigy.net.mx

Formule d' appel : *Estimado Sr. Fiscal / Monsieur le Procureur général,*

Présidente de la Commission des droits humains de l'État du Chiapas

Lic. Yesmin Lima Adam

Comisión Estatal de Derechos Humanos,

Boulevard Comitan 143 Col. Moctezuma,

Tuxtla Gutiérrez, Chiapas, Mexique.

Fax : + 52 961 6025784 (si une personne décroche, veuillez dire : "Tono de fax, por favor")

Courriers électroniques : cdh@cdh-chiapas.org.mx

Formule d' appel : *Estimada Licenciada / Madame la Présidente,*

COPIES À :

Organisation de défense des droits humains :

Centro de Derechos Humanos Fray Bartolomé de Las Casas A.C

Brasil No. 14 Barrio Mexicanos, CP. 29240, San Cristobal de Las Casas, Chiapas, Mexique.

ainsi qu' aux représentants diplomatiques du Mexique dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 6 SEPTEMBRE 2006, VERIFIEZ AUPRES DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*